

Domaine Santé

Filière Sage-Femme

Fondamentaux de la recherche

1. Caractéristiques du module

Code : S.SF.371.1007.F.22

Degré d'études : Bachelor Master

Année académique : 2023-2024

Année d'études : 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème}

Crédits ECTS : 2

Type : Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module facultatif Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al.1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Organisation temporelle :

 Module sur 1 semestre Semestre d'automne Module sur 2 semestres Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement :

 Français Allemand Anglais

2. Prérequis

 Avoir validé le/les modules Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis Autres :

3. Compétences, rôles exercés et apprentissages visés

Références :

Conférence spécialisée Santé des Hautes écoles spécialisées suisses. (2021). *Compétences relatives aux professions de la santé*.
https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante_fr.pdfLoi fédérale du 30 septembre 2016 sur les professions de la santé (= LPSan ; RS 811.21 ; état le 1^{er} février 2020).Ordonnance du Conseil fédéral du 13 décembre 2019 relative aux compétences professionnelles spécifiques aux professions de la santé selon la LPSan (= OCPSan ; RS 811.212 ; état le 1^{er} février 2020).

Rôles majeurs exercés

 Rôle d'expert-e Rôle de leader Rôle d'apprenant et de formateur-trice Rôle de communicateur-trice Rôle de promoteur-trice de la santé Rôle de professionnel-le Rôle de collaborateur-trice

Compétences principales

- Bb3
- Cb3
- Db1, Db3
- Fb1, Fb3
- Gb1-Gb3

Objectifs généraux d'apprentissage

- Comprendre et être capable d'identifier les indicateurs clés en épidémiologie
- Connaître les principaux designs d'études épidémiologiques
- Interpréter les résultats des statistiques descriptives
- Interpréter les résultats des tests statistiques
- Savoir décrire la méthodologie et les résultats d'un article scientifique

4. Contenus et formes d'enseignement

Contenus : (cf. plan de cours)

- Définitions des principaux indicateurs en épidémiologie
- Analyse des implications des indicateurs sur la santé maternelle et infantile
- Présentation des études transversales, longitudinales, cas-témoins et expérimentales, meta analyses, ...
- Analyse critique des choix de design en fonction des questions de recherche
- Concepts de base en statistiques descriptives
- Test statistiques
- Compréhension des différentes sections d'un article scientifique.
- Analyse des éléments clés de la méthodologie, y compris la sélection des participants, les interventions, et les instruments de mesure.
- Interprétation des résultats présentés dans les tableaux et les figures.
- Pratique de la rédaction d'un résumé clair et succinct d'un article en périnatalité.

Formes d'enseignement et d'apprentissage

 Cours magistraux, en distanciel si nécessaire Cours-réponses, en distanciel si nécessaire

- Travail personnel en lien avec les vignettes cliniques
- Activités pédagogiques encadrées
- Séminaires
- Relation professionnelle
- Accompagnement corporel
- Pratiques simulées
- Examen clinique (atelier pratique)
- Autre

Exigences de fréquentation :

20% d'absence tolérées sur le nombre d'heures total de cours en présentiel. Les cours mentionnés ci-dessous ont leurs propres exigences.

Cours à présence obligatoire (100% de présence) :

Pratiques Simulées – Ateliers pratique (y compris Examen clinique) - Pratique réflexive - Accompagnement corporel – Relations professionnelles - Séminaires

Les absences à ces types de cours doivent être dûment certifiées (certificat médical) ou justifiées par des causes majeures évaluées par la responsable de module ; ces absences doivent faire l'objet d'une information préalable (e-mail) à la référente du module. Un travail personnel complémentaire peut être exigé, les consignes seront précisées par la référente du module. La date de reddition du travail complémentaire ainsi que sa qualité devront être conformes aux consignes de la responsable du module.

Si les absences cumulées aux cours à présence obligatoire (avec certificat médical) et aux cours non désignés comme tels dépassent 20% du temps de présentiel total du module, l'étudiant.e ne pourra pas se présenter aux examens.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module repose sur :

A. Un travail écrit individuel sur table.

- Période : semaine 35 ou 36.

La **validation** du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, attribuée sur la base du calcul de la note obtenue au point (A) ci-dessus. Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

- Remédiation possible en cas de note Fx au module Pas de remédiation

- si l'examen écrit (A) est insuffisant : un examen oral portant sur les lacunes sera réalisé.

- Modalités : la modalité d'évaluation sera confirmée par courrier

- **Période** : semaine 37.

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Répétition

- Modalités : Si l'examen écrit est évalué à F, l'étudiant.e doit refaire l'examen sur table.
- **Période** : à déterminer

En cas de répétition du module, les exigences et les conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

7. Bibliographie principale

Cf. syllabus

8. Responsable de module

Responsable : Jessica Di Vincenzo Sormani, Professeur assistant HES

Enseignants :

Cf. syllabus

Descriptif validé le 24.01.2024 par

Catia Nunno Paillard
Responsable de la filière